

Le 26 Juillet 2023

AVIS

Aux étudiants de 2ème année master professionnel Calendrier de dépôt et des soutenances des PFE (Session de Septembre 2023)

Il est porté à la connaissance des étudiants de 2ème année master professionnel (toutes spécialités confondues) que le dépôt des travaux de fin d'études de la 2ème session de Septembre 2023 doit être fait suivant le calendrier suivant :

Dépôt électronique : Au plus tard 30 Août 2023 à minuit
Dépôt administratif : 05 Septembre 2023
Lieu et horaire : Bureau 105 (au RDC) de 9h jusqu'à 13h
Dates des soutenances : 18 et 19 Septembre 2023

NB : Le dépôt électronique ne concerne que les rapports des stages. Pour les plans d'affaires et les études de cas, l'étudiant doit déposer une version numérique sur CD le jour de dépôt administratif.

Pour le dépôt administratif, les documents à déposer sont :

Stage : - Rapport en 3 exemplaires

- Une copie de l'attestation de stage
- Fiche d'autorisation de dépôt signée par l'encadrant académique
- Fiche d'évaluation, cahier du stage et fiche de présence dûment remplis et signés par l'encadrant professionnel et académique.

Plan d'affaires / étude de cas :

- Rapport en 3 exemplaires
- Fiche d'autorisation de dépôt signée par l'encadrant académique

NB : Aucun dépôt ne sera accepté hors délais.

Direction des stages

Directeur des Stages
Fayçal BOUKAMCHA